

## LES PAGES ASSOCIATIONS INTERCOMMUNALES

# ADMR



**Adresse :** Association Locale Vallées de Thônes  
Maison des Services ADMR  
3, rue du Lachat -  
74230 THONES

**Téléphone / Fax :** 04 50 63 13 46

**Courriel:** [secretariat@thones.fede74.admr.org](mailto:secretariat@thones.fede74.admr.org)

**Site Internet :** "www.admr.org"

**Ouvert:** Lundi au Vendredi : 9 h - 12 h . et 13h30 - 17 h.

### **But et activités :**

#### **Après des familles avec enfants:**

l'ADMR a des solutions et des professionnels qualifiés capables de seconder les parents .

\*Préparation de repas , faire le ménage, le repassage, courses,

\*Pour s'occuper des enfants : bébés ou un peu plus grands lorsque la famille doit faire face à une situation difficile, la TISF seconde, aide à s'organiser, accompagner....

\*Garde enfants(3 à 6ans) à domicile, périscolaire, enfant malade Mercredi et petites vacances.

#### **Après du public âgé ou handicapé**

C'est le voeu de tout un chacun : Rester chez soi !

Quand il est difficile d'accomplir seul certains actes essentiels de la vie quotidienne

\* préparation et prise des repas - ménage - entretien du linge - courses - aide administrative .....

Les Auxiliaires de Vie Sociale et les Aides à Domicile, dont le métier est à la fois d'aider à conserver son autonomie et si besoin apporter le réconfort et la sécurité nécessaire en fonction du handicap ou de la dépendance.

#### **Coût horaire:**

Calculé en fonction du revenu familial.

Les démarches administratives sont faites par l'Association : (Caisses retraites - APA-....)

Déduction fiscale : 50% de la facture réglée

Mutuelles santé et Comité d'Entreprise apportent une participation...Se renseigner

#### **Tout public: Régulièrement ou occasionnellement:**

\* Travaux ménagers - accompagnement - courses....

\* Portage de repas "chaîne froide" Lundi- Mercredi -Vendredi Après-midi -.

(conservation 3 jours au frigo à 3° )

Prix du repas: 8 € livré à domicile (tarif au 1er -9-2010) Déduction fiscale sur le coût de livraison

Pour les faibles revenus possibilité d'aide du Conseil Général.



## A.D.M.R : L'AIDE A DOMICILE EN MILIEU RURAL

L'ADMR est une association vouée au Service à Domicile depuis sa création en 1945. Elle est organisée en associations locales autonomes qui interviennent sur un territoire déterminé. Créée en 1973, l'Association locale des Vallées de Thônes couvre les Communes suivantes : Alex, Dingy-St-Clair, La Balme de Thuy, Le Bouchet Mt Charvin, les Clefs, Serraval, Manigod, Thônes et les Villards-sur-Thônes.

### L'ADMR poursuit deux objectifs fondamentaux :

- 1- Aider matériellement et moralement, à domicile, à tous les moments de leur existence, toute famille ou personne habitant dans les Communes où l'Association exerce son action.
- 2- Participer à l'animation de la vie locale et permettre la création d'emplois pérennes.

### L'Aide à la Vie Quotidienne

C'est l'action " historique " de l'A.D.M.R qui touche l'ensemble de la population, de la naissance à la fin de vie !

Le travail se réalise dans le contexte d'une famille où les tâches demandées étaient auparavant faites par la personne elle-même, ou les proches, peut-être de manière différente selon chaque individu. Les offres proposées vont du simple coup de main à des prestations plus complexes destinées à faire face à des **difficultés liées aux accidents de la vie, à l'âge ou au handicap** :

Ménage, repassage, courses, préparation des repas, aide au lever ou au coucher, accompagnement pour des sorties, garde d'enfants pour les familles, etc...

Sont concernés également les célibataires et les jeunes retraités à la recherche d'une meilleure qualité de vie.

Ces tâches sont toujours accomplies dans le respect de la personne avec laquelle les professionnels développent une relation d'aide forte.

Les aides à domicile, titulaires du Diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Vie, apportent aux personnes fragilisées par l'âge, le handicap, ou la maladie, une aide pour les actes essentiels de la vie courante. Son rôle d'écoute et sa fonction relationnelle sont essentiels pour permettre à ces personnes de rester le plus autonome possible. Ce sont elles qui interviennent en priorité auprès des personnes bénéficiaires de l'Allocation Personnalisée à l'Autonomie (A.P.A.) ou de la Prestation de Compensation du Handicap (P.C.H.)

### L'Action Socio-Educative

Son but est de favoriser l'équilibre des personnes du groupe familial ainsi que l'éducation des enfants, quelles que soient les difficultés occasionnées par une situation fragilisante.

La TISF (Technicienne de l'Intervention Sociale et Familiale) est un travailleur social qui assure une action d'accompagnement et de soutien à des personnes qui vivent une situation difficile (décès, maladie invalidante...) et des actions d'accompagnement social (lutte contre l'exclusion.)

Elle intervient dans le domaine éducatif avec également des activités d'éveil de la petite enfance.

La TISF intervient au domicile en s'appuyant sur les tâches de la vie quotidienne, elle collabore avec d'autres travailleurs sociaux.

La TISF intervient également dans des situations plus ordinaires, à l'occasion d'une naissance ou surcharge de travail au foyer; elle apporte le coup de main nécessaire pour faciliter le prompt rétablissement.

### Dans tous les cas :

- Une participation financière est demandée, elle est calculée selon les revenus du foyer.

Les démarches administratives sont faites par l'Association.

- Déduction fiscale possible dans le cadre des " services à la personne " : 50% de la dépense annuelle à hauteur de 12 000 € soit une déduction **d'impôts** sur le revenu de 6 000 € maxi. (loi de finance 2008)

### Où s'adresser :

Maison des Services ADMR - 3, rue du Lachat - 74230 THONES

Tel/fax : 0450631346 - Mail : secretariat @thones.fede74.admr.org.



**SSIAD./ADMR / TOURNETTE ARAVIS**

**Service de soins infirmiers à domicile**

Le service de soins infirmiers à domicile de Thônes « **SSIAD TOURNETTE ARAVIS** » ouvert depuis septembre 2005, est situé 3, rue du Lachat à THÔNES, dans la Maison des Services.

Le **SSIAD** de THÔNES couvre les communes de DINGY ST CLAIR.- LA BALME DE THUY-ALEX-THÔNES-VILLARD SUR THÔNES-MANIGOD-ST JEAN DE SIXT -LE GRAND BORNAND-LES CLEFS-SERRAVAL-LA CLUSAZ , Le service de soins permet le maintien à domicile des personnes âgées et des personnes handicapées.

**Le SSIAD :**

**POURQUOI ?**

Pour maintenir le plus longtemps possible les personnes âgées à domicile, tout en essayant de garder leur autonomie.

D'éviter une hospitalisation, faciliter un retour au domicile suite à une hospitalisation.

**COMMENT ?**

Le service de soins infirmiers à domicile SSIAD/ADMR intervient uniquement sur prescription médicale.

**POUR QUI ?**

. Des personnes âgées de 60 ans et plus, malades ou en perte d'autonomie, ou souffrant d'une pathologie chronique.

. Des personnes adultes de moins de 60 ans en situation de handicap.

Il assure et coordonne 7 jours sur 7 des soins infirmiers ou d'hygiène.

**PAR QUI ?**

Ce sont des aides-soignants (es), aides médico-psychologiques et infirmières qui interviennent au domicile, encadrés par les infirmières coordinatrices du service.

Ce personnel favorise également la coordination avec les partenaires du SSIAD : médecins, hôpitaux, infirmières libérales.....

**FONCTIONNEMENT :**

Le **SSIAD** est une association : l'employeur est le président, bénévole, il est assisté par une trésorière, une vice-trésorière, qui sont également des bénévoles.

Le président à la responsabilité des finances, du management du personnel.

Les salariés sont des aides-soignants (es) et des infirmières coordinatrices.

**CONTACT :**

Catherine REMARS, Gaëlle GALLAY, infirmières coordinatrices

Maison des Services

3, rue du Lachat

74230 THÔNES

Téléphone : 04.50.64.61.33.

## « PÉRISCOLAIRE » à La Balme de Thuy, en partenariat avec la commune et l'ADMR des vallées de Thônes.

Pour l'année 2011 le fonctionnement reste inchangé, la dernière semaine de chaque mois, il est recommandé aux parents des enfants qui fréquentent le service périscolaire, de remplir le planning de fréquentation de leurs enfants pour le mois suivant.

Pour tous changements dans la fréquentation des enfants il est recommandé de téléphoner sur le portable du périscolaire pendant les heures de garderie au : **06 81 22 94 34**

**Le matin : de 7h 15mn à 8h 20mn—le soir de 16h 30mn à 18h**

ou à la Maison des Services, 3 rue du Lachat, Thônes  
au : **04 50 63 13 46** en dehors des heures de garderie.

Merci de votre compréhension

